

Rôle de la séance publique du 11/08/2026 à 14h30**Président** : Monsieur GASPON**Greffière** : Madame SIROT

01) N° 2601592 **RAPPORTEUR : M. GASPON**

Demandeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Défendeur M. J Ismail

Mme J Gul Meena

Mme J Meno

Requête du ministre de l'intérieur tendant au sursis à exécution du jugement n° 2406970 du 30 avril 2026 par lequel le tribunal administratif de Nantes a annulé la décision implicite née le 12 mars 2024 de la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France rejetant le recours dirigé contre les décisions du 11 décembre 2023 de l'autorité consulaire française à Téhéran (Iran) refusant à Mme Gul Meena J , à Mme Meno J et aux jeunes Shams J , Malyar J , Ziaul Haq J , Hilal J , Israr J et Khatija J la délivrance de visas d'entrée et de long séjour en France demandés au titre de la réunification familiale ;